

Interpellation

Quelles conclusions tirer du recalage du projet Chablais Agglo ?

Pour la deuxième fois, le Conseil fédéral a recalé le projet d'agglomération du Chablais, ce qui nous laisse un goût amer. Aujourd'hui, les citoyens sont en droit d'avoir les réponses à des questions trop souvent éludées par un COPIL peu enclin à communiquer.

Aussi, nous interpellons le Conseil municipal pour obtenir des réponses aux questions suivantes :

1. Quel est le montant détaillé des frais engagés depuis le début de ce projet ?
2. Qui les a payés, combien et quand ?
3. Quel avenir pour ce projet Agglo ?
4. Quel avenir pour le COPIL ?
5. Quel avenir pour la Commission permanente du Conseil général *Edilité, urbanisme et agglomération* ?
6. Ne serait-il pas plus simple de laisser les institutions existantes (législatifs communaux et cantonaux) gérer ce projet ?

Pour le Groupe PLR : Côme Vuille, chef de groupe



Note : Les signataires demandent une réponse officielle à cette interpellation.